

ETABLISSEMENT :

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JOLIOT CURIE SETE**

**Annexe1**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Réuni le **01 décembre 2020**

Heure de début de séance

heure fin de séance

	NOMS-PRENOMS	Qualité
Président de séance	<b>PONS Jean-François</b>	<b>Proviseur</b>
Secrétaire de séance	<b>Mme WANAVBERCQ Joelle</b>	<b>Représentante des personnels ATOSS</b>

Nombre de membres présents : 16

Quorum : **15**

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A réuni le [ ] **est approuvé à l'unanimité**

[ ] **est refusé**

[X] **est reporté au prochain CA**

Adoption de l'ordre du jour : *l'ordre du jour est adopté à l'unanimité*

Chapitre	Nature des questions traitées	Nombre de pages (Annexe2)	Observation éventuelles de Monsieur l'IA-DASEN
I.	Présentation du budget 2021	3	
II.	Questions diverses		
III.			
	<b>TOTAL</b>		

<b>Signature du Président de séance</b>	<b>Signature du Secrétaire de séance</b>
Le Proviseur	La représentante des personnel ATOSS
Jean-François PONS	Mme WANAVBERCQ



ETABLISSEMENT

LYCEE

JOLIOT CURIE

105 Rue du Dauphiné

34200 SETE

CHAPITRE  
Et  
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

Annexe2

---

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance

du **01 décembre 2020**

**N° de séance : 4**

---

**N° de séance : 4**

Chapitre I

Nature : Présentation du budget 2021

Le LGT comporte actuellement 1206 élèves, dans 40 classes, dont :

- 172 étudiants en BTS (8 classes+2 classes d'apprentissage)
- 65 étudiants en CPGE (3 classes)
- 294 élèves boursiers
- 1955 demi-pensionnaires
- 82 internes

Le personnel :

- Personnel technique : 37 postes (dont 2 créations cette année)
- Personnel administratif : 14 postes
- Personnel enseignant : 154 postes
- Personnel de laboratoire : 4,5 postes
- Personnel d'éducation et santé-social : 5,39 postes
- Personnel AED : 10 postes
- Personnel de cuisine : ? + 1 apprenti

Surface des locaux : 22169 m<sup>2</sup>

Coût de fonctionnement journalier : 2564,19 euros

Le budget restauration / internat est imputé au LGT.

Dotation / financements :

Le financeur principal est la Région Occitanie.

Cette année, elle a augmenté sa dotation (DAF) et donne 295941 euros.

En plus de la DAF, les financements proviennent :

- Usagers (cafétéria et restauration)
- Locations des locaux (cinéma entre autre)
- Actions culturelles
- Taxe d'apprentissage
- Une partie du budget du LP est reversé au LGT mais une diminution peut être constatée cette année à cause de la diminution des recettes

L'Etat finance : fonds sociaux, bourses, crédits pédagogiques globalisés.

La région finance aussi les résidences d'artiste et les transports EPS.

### Le fonds de roulement :

A diminué cette année car il a fallu combler les pertes de dotation des années précédentes (prélèvements de 5000 euros puis de 20000 euros au dernier CA pour le pédagogique et la logistique).

### Budget total :

1478989,15 euros et 5000 euros en capital

Le budget est réparti :

- Service pédagogique : 145767 euros
- Service vie de l'élève : 42441 euros
- Service logistique : 424331,35 euros
- Service restauration/internat : 517537,40 euros
- Bourses : 310000 euros

### Vie de l'élève :

Pas de voyage prévu cette année au budget initial mais si besoin il y aura possibilité d'en ajouter dans le courant de l'année.

### Service logistique :

C'est celui qui souffre le plus (augmentation des impôts, de la communication...).

Les contrats ont déjà été renégociés cette année, dans le but de faire des économies. La seule renégociation possible cette année se portera sur la téléphonie fixe (le standard).

### Les bourses :

1/3 des élèves sont boursiers (394 élèves). Ce pourcentage est stable.

### Service restauration / internat :

Seulement 19 familles ont choisi le forfait à 5 jours, même si ce tarif est le plus intéressant (le repas est à environ 3,15 euros au lieu de 4,10 euros). Ce forfait peut paraître contraignant pour ceux qui ne mangent pas tous les jours.

La fréquentation est en augmentation depuis 5 ans (environ 130000 repas/an) mais la COVID a eu une grande incidence cette année.

En 2021, des travaux sont prévus : amélioration de l'entrée du self (couloir couvert pour protéger des intempéries), traitement et mise aux normes des locaux en sous-sol en vue d'en faire des archives

### Service OPC : (opérations en capital)

5000 euros pour la pédagogie sur financement de la taxe d'apprentissage

### Salaires :

Représente une charge importante mais ils sont financés par l'Etat

### Questions :

- 1) Mr HERTZOG : Qu'en est-il dans les différences de baisses dans les pourcentages ?  
Rép : les enseignements en seront tirés à la fin 2021 et le solde sera réinjecté. Le budget a été pris sur le pédagogique pour financer du matériel qui, en effet, ne sera peut-être pas utile à tous les élèves
- 2) Mr HERTZOG : Si on reprend une année normale, le nombre de jours du fond de roulement augmentera (actuellement à 57 jours) ?  
Rép : moins le coût journalier est important plus on tient en nombre de jours sur le fonds de roulement
- 3) Mr HERTZOG : Cafétéria, pourquoi le reversement au LP est resté identique ?

Rép : Il y aura possibilité de renégocier cette répartition entre le LGT et le LP, si le CA le souhaite.

Précision : Il n'y a pas eu d'augmentation des prix de vente malgré l'augmentation du prix d'achat des articles. Les bénéfices sont répartis : 60% pour le rachat de produit et 40% partagés entre les 2 lycées.

Mr Pons précise que si on applique une répartition au nombre d'élèves, il faudrait alors le faire pour tous les domaines du budget.

- 4) Mme TALEB : A quoi correspondent les 941 euros de projets dans la vie de l'élève ?

Rép : à rien de précis. C'est une somme à disposition pour faire des projets. Elle existe aussi au LP, ce qui permet d'augmenter la somme totale.

Mme Taleb estime que cette somme est faible pour permettre de mettre en place des projets dynamisant l'internat.

Mme la Gestionnaire précise que cette somme n'a pas été utilisée cette année à cause de la pandémie.

- 5) Mme TALEB signifie que la responsable d'internat souhaiterait qu'il existe une ligne budgétaire distincte pour les projets internat

Rép : Mme la Gestionnaire précise qu'il y aura toujours possibilité de faire une DBM dans l'année si besoin

- 6) Mme ROUSSELET : Aucune somme n'est prévue pour le CESC ? et précise que bien souvent nous fonctionnons avec des associations qui interviennent « gratuitement »

Rép : aucune n'a été identifiée pour le CESC, des DBM seront aussi possibles si besoin

M. le Proviseur précise que la plupart des projets sont cofinancés.

- 7) Mme ROUSSELET : Concernant les fonds sociaux, est-il possible de faire une information aux familles ? et elle explique aux parents élus le fonctionnement du fond social

Rép : M. le Proviseur lui propose de faire un message sur l'ENT

#### Vote :

Mr HERTZOG fait une remarque juste avant le vote. Il souhaite dire qu'il reconnaît le travail de Mme le Gestionnaire et son équipe, mais que s'il venait à s'abstenir, ce serait plutôt pour contester la baisse incessante du budget et l'austérité subie (ex : le point indice gelé depuis très longtemps).

- 0 contre
- 4 abstentions
- 13 pour

***Le budget est donc adopté à la majorité.***



ETABLISSEMENT

LYCEE

JOLIOT CURIE

105 Rue du Dauphiné

34200 SETE

CHAPITRE  
Et  
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

Annexe2

---

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance

du **01 décembre 2020**

**N° de séance : 4**

---

**N° de séance : 4**

Chapitre II

Nature : Questions diverses

---

## **QUESTIONS DIVERSES** (FCPE uniquement)

- 1) Il existe toujours des soucis de connexion avec la WIFI, les élèves doivent se connecter via leur smartphone et la 4G  
Rép : M. le Proviseur explique qu'il existait une grande instabilité du réseau internet pour les enseignants avant les vacances. Ce problème a été réglé au retour de ces vacances. Par contre, il existe maintenant d'autres soucis : beaucoup de temps à la connexion ou coupures. Les enseignants ont reçu un mail pour leur annoncer des palliatifs : mise en place d'un identifiant générique mais qui ne leur permet plus d'avoir accès à leur espace de stockage personnel.  
La maintenance informatique est complexe (sur le plan organisationnel) pour le moment, il n'y a donc pas d'autre solution pour l'instant.  
Pour les élèves, l'installation fonctionne mais le script académique est insatisfaisant.  
Il devrait y avoir des améliorations début 2021, d'après la région.
- 2) Les exclusions de 8 jours pour les élèves de terminale ne sont-elles pas disproportionnées ? D'autant plus que ces absences peuvent les pénaliser pour leurs vœux post-bac  
Rép : Nous nous voyons obligé de le faire car, malgré de nombreuses remarques, le masque n'est pas porté. Nous ne faisons pas de distinguo entre les niveaux de classe.  
Les élèves doivent comprendre qu'il s'agit d'une responsabilité collective.  
Mme Taleb précise qu'il y a une petite proportion de sanctions de 8 jours (elles sont souvent moindres). Les 8 jours sont instaurés quand il y a provocation de l'élève ou refus de le mettre malgré les multiples remarques. Elle explique aussi que ce n'est pas notifié comme une absence car c'est une sanction et ce n'est donc pas noté sur le bulletin.
- 3) Pourquoi le lycée ne propose l'alternative végétalienne qu'une à deux fois par semaine alors que le CA de février 2020 avait voté pour une proposition quotidienne ?  
Rép : Mme le Gestionnaire explique qu'à cause de la pandémie et des mesures sanitaires strictes la région a demandé aux établissements de proposer des menus uniques avec juste une seule possibilité de choix supplémentaire

4) Pour les élèves EIP, il existe un module de formation destiné aux enseignants pour mieux les détecter et les accompagner. Est-ce que les professeurs le connaissent ?

Rép : M. le Proviseur explique qu'un questionnaire a été transmis aux professeurs principaux pour savoir s'ils ont repéré des EIP afin de mettre en place des équipes éducatives pour formaliser des aménagements. Une grille d'évaluation a été jointe au questionnaire

Mme Taleb précise qu'elle en a 2 en seconde. Ils ont bien exprimé ne pas vouloir ces équipes éducatives et disent bien s'en sortir.

La séance est levée à.

Le président de séance

J-F PONS

Proviseur

Le secrétaire de séance

J. WANAVÉBECQ

Représentante des personnels ATOSS